



ATD Quart Monde Wallonie – Bruxelles a.s.b.l.

***Perception des populations déplacées  
en Belgique***

**Jean-Pierre Pinet**

Collection « Connaissance et engagement »

Cette publication relève de la loi du 30 juin 1994 relative au droit d'auteur.

Cette loi précise entre autres que l'auteur "*dispose du droit au respect de son oeuvre lui permettant de s'opposer à toute modification de celle-ci*" et qu'il a "*le droit de s'opposer à toute déformation, mutilation ou autre modification de cette oeuvre ou à toute autre atteinte à la même oeuvre, préjudiciables à son honneur ou à sa réputation.*"

Elle rappelle que, sauf accord explicite de l'auteur, sont seules autorisées les courtes citations "*effectuées dans un but de critique, de polémique, de revue, d'enseignement, ou dans des travaux scientifiques, conformément aux usages honnêtes de la profession et dans la mesure justifiée par le but poursuivi (...).*"  
*Les citations visées devront faire mention de la source et du nom de l'auteur.*"



Publication réalisée avec le soutien du Ministère de la Communauté française, [Direction générale de la Culture](#) - Service général de la Jeunesse et de l'Education permanente- [Service de l'Education permanente](#)

Ce document s'adresse au monde associatif, aux citoyens, aux professionnels, à tous ceux qui s'engagent pour le respect de la dignité de chacun et agissent pour que les droits fondamentaux soient effectivement assurés à tous.

**Ce document forme un tout dont chaque élément doit être situé dans son contexte.**

**Ancrée dans la vie, la connaissance bâtie sur l'engagement et l'action est en construction permanente.**

**Le travail présenté a pour premier objectif d'alimenter et de soutenir les engagements des uns et des autres, pour faire progresser les Droits de l'Homme et la lutte contre la misère et l'exclusion.**

Nous avons fait le choix de diffuser largement ce travail non seulement pour faire connaître l'expérience et la pensée des personnes très pauvres (et de ceux qui s'engagent à leurs côtés) mais aussi pour qu'il soutienne et inspire d'autres démarches de connaissance qui renforcent les projets et les combats menés avec eux et à partir d'eux.

Nous vous proposons de découvrir dans notre collection "**Documents de référence**" quelques textes qui situent clairement les enjeux de telles démarches et leurs exigences pour qu'elles servent réellement les plus pauvres et contribuent effectivement à lutter contre la misère et l'exclusion.

La collection "**Connaissance et engagement**" publie des travaux réalisés par des personnes engagées dans la durée aux côtés des personnes et familles très pauvres.

La collection "**Croisement des savoirs et des pratiques**" publie des travaux construits collectivement à partir d'échanges entre des personnes ayant l'expérience vécue de la pauvreté et de l'exclusion sociale, et des personnes d'autres milieux, en mettant en oeuvre les conditions d'un réel croisement tel que décrit dans la « Charte du croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale »

La collection "**Nous d'un peuple**" publie des interventions construites collectivement par des personnes ayant l'expérience vécue de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Elles ont été conçues pour engager un échange entre personnes de différents milieux, mais toujours avec des personnes en situation de pauvreté.

La collection "**Regards croisés**" confronte les points de vue de différents acteurs sur une même question, y compris celui de personnes vivant la pauvreté

## Sommaire

Résumé.....	4
Une démarche d'ATD Quart Monde.....	5
Que communiquent des médias sur ces populations ?.....	6
Les sources.....	6
Le vécu des personnes.....	6
Actions des autorités.....	7
Quelles perspectives ?.....	8
Conclusion (provisoire).....	9

## Résumé

A l'occasion d'une démarche européenne du Mouvement ATD Quart Monde de conjoncture des populations déplacées, l'auteur tente une première analyse critique de ce que communiquent les médias belges francophones sur le sujet.

## Une démarche d'ATD Quart Monde

En 2008, le Mouvement International ATD Quart Monde a engagé un travail de programmation de ses actions jusqu'en 2012. Toutes les associations, organisations et groupes qui lui sont reliés, donc aussi ATD Quart Monde Wallonie-Bruxelles, y ont contribué. L'aboutissement de ce processus a donné lieu à un Contrat d'engagement commun international<sup>1</sup> jusqu'en 2012. Parmi les sujets traités, il y a un certain nombre de questions mises en chantier dont celle sur les populations déplacées.

*« Comprendre ce que vivent et à quoi aspirent les personnes et populations déplacées à cause de la pauvreté, de la mondialisation économique, des conflits, des changements climatiques. Que savons-nous des associations qui les rejoignent ? Quelles actions d'ATD Quart Monde ont déjà été menées ? Qu'avons-nous appris au regard de la priorité aux plus pauvres qui nous pousse à rejoindre les situations où la dignité est bafouée et des situations qui menacent de conduire à l'extrême pauvreté ?<sup>2</sup> »*

Cette question est en effet remontée de toutes parts lors des rencontres régionales et mondiales de ce travail de programmation. Le projet est alors né de :

- *« permettre à ce que des personnes portent et travaillent cette question dans et depuis des contextes précis comme l'Afrique, l'Europe... »*
- *approfondir et dégager à travers ces différentes sources (les différentes régions – mais aussi la réalité internationale en tant que telle) des questions, défis, engagements... communs à porter ensemble.<sup>3</sup> »*

Sous le terme de « populations déplacées », peut-être inadéquat, ont été regroupés des personnes dont les situations sont très diverses : demandeurs d'asile, réfugiés, « réfugiés climatiques », exilés, migrants illégaux, clandestins, « sans-papiers », migrants intra-européens à statut précaire,... Leur point commun est de connaître des situations administratives et sociales extrêmement précaires et très souvent d'être en butte à la xénophobie, au racisme, aux discriminations,... voire d'être déclarés « persona non grata » par un certain nombre d'autorités publiques en Europe.

A travers les engagements de membres d'ATD Quart Monde, nous nous rendons compte que des personnes, des familles vivent en effet dans des conditions de grande pauvreté matérielle et vivent ou sont mises dans des situations « hors droit ». Certaines se retrouvent dans des situations administrativement illégales ou sont considérées comme « sans-papiers ».

Ces situations nous interrogent. Néanmoins, comme pour les personnes qui vivent dans la rue avec lesquelles nous agissons depuis plusieurs années, nous nous rendons compte que la situation de ces 'personnes déplacées' est très hétérogène. Pour certaines d'entre elles, il s'agit d'une situation passagère. Pour d'autres, comme par exemple une grande majorité de familles Roms<sup>4</sup>, la situation de pauvreté (à de rares exceptions près) s'améliore à peine avec la migration.

<sup>1</sup>« S'unir pour un monde sans misère », <http://www.atd-quartmonde.org/Un-contrat-d-engagement-2008-2012.html>

<sup>2</sup>ibidem

<sup>3</sup>Courrier d'E. Brand, S.G. du Mouvement ATD Quart Monde

<sup>4</sup>Voir : Les Roms, entre reconnaissance et exclusion. Essai de synthèse sur la situation des Roms en Belgique. <http://www.atd-quartmonde.be/Les-Roms-entre-reconnaissance-et.html>

## Que communiquent des médias sur ces populations ?

### *Les sources*

Il est important d'y voir plus clair, et pour ce faire, de rassembler ce que nous savons déjà, à travers ce que connaissent nos propres membres ainsi que les membres d'autres organisations, parfois engagés depuis plus longtemps que nous dans ce domaine...

En Belgique, nous avons commencé à interroger les membres du Mouvement et à recueillir la connaissance qu'ils ont de telle situation de personnes, de telle problématique,... Les résultats de cette collecte donneront sans doute lieu à une prochaine analyse.

Nous contribuons aussi depuis la Belgique à l'effort international d'ATD Quart Monde par une lecture de la presse (francophone) quotidienne, depuis juin 2009. **Ce sont les documents collectés dans ce cadre qui donnent lieu à la présente analyse.**

Pour des raisons de coût, nous nous sommes limités à la presse électronique (paraissant sur Internet). Nous avons pris en compte plusieurs sources : différentes 'alertes', sur des mots-clés relatifs à la question à traiter, mais aussi des « abonnements » (fils RSS) tant d'organisations impliquées dans cette problématique, comme le très proluxe RESF<sup>5</sup> et des organisations du système des Nations Unies<sup>6</sup>. Ce panorama de la Presse déborde largement le cadre de la Belgique, et même de l'Europe, mais nous nous attacherons ici en particulier à ce qui concerne le pays.

### *Le vécu des personnes*

De façon générale, la presse fait écho aux situations vécues par ces personnes et familles, même si les réalités dont il est rendu compte disparaissent parfois sous le fatras des informations diverses et variées. De travailler en continu, plusieurs mois de suite, de façon quotidienne, permet de mieux se rendre compte de ce que les uns et les autres ont vécu... et d'en imaginer un peu l'horreur. Entre ces vécus dans leur propre pays ou sur le trajet du déplacement (vols, viols, traitements inhumains et dégradants ou tout simplement pauvreté<sup>7</sup> pour une partie de ces personnes) d'une part, ce qu'en connaît le « simple citoyen » ou les lois et règlements édictés d'autre part... l'écart ne cesse de s'accroître. Pour nombre de personnes qui ont connu dans leur lieu d'origine de grandes violences, celles-ci constituent un traumatisme profond qui peut poursuivre plusieurs générations. D'un autre côté – et les très nombreux commentaires des articles le soulignent –, se développe une xénophobie, un « racisme ordinaire » fondé, comme souvent, sur la peur<sup>8</sup>, la négation des réalités et l'affirmation simpliste de 'droits'. Ce 'fond commun européen' est relayé en politique... au point que l'Europe est parfois présentée comme « une forteresse à défendre<sup>9</sup> ». Il conduit, de notre point de vue, à ce que certaines organisations, comme

---

<sup>5</sup>RESF = Réseau Education Sans Frontières <http://www.educationsansfrontieres.org/?page=sommaire> Réseau qui s'est beaucoup investi dans le soutien aux enfants sans-papiers ou de parents sans papiers.

<sup>6</sup>IRIN = Bureau pour la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies, ReliefWeb administrée par UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA), IDMC = Internal Displacement Monitoring Centre,...

<sup>7</sup>Certains affirment que nombre de ces récits sont des mensonges, des récits construits voire achetés. Aucune étude scientifique sérieuse n'a, à notre connaissance, fait pencher la balance d'un côté ou d'un autre : personne ne sait ce qu'il en est exactement. Dans ce cas, l'option de laisser à ces personnes le bénéfice du doute est celle qui est promue par la justice... d'autant plus que ces accusations ressemblent étrangement aux « soupçons de culpabilité » qui depuis des siècles pèsent sur les pauvres...

<sup>8</sup>Catherine de Wendel, sociologue des migrations, met l'accent sur cette peur du fait que l'Europe ne s'est pas construite – à la différence des Etats-Unis par exemple – sur les migrations. (Interview « Le boom des migrations ») (NouvelObs, 10/09/2009

<sup>9</sup><http://fortresseurope.blogspot.com/2009/10/un-escorteur-de-la-paf-raconte-la.html>

Migreurop<sup>10</sup>, en viennent à écrire : « *On ne les traite plus comme des êtres humains, des personnalités, mais comme des flux migratoires, des masses d'exilés et de clandestins. (...) C'est toujours au nom des droits de l'homme qu'on viole les droits de l'homme* »

Un exemple belge récent est significatif. Il s'agit de l'annonce répétée, par la STIB, de ne pas encourager la mendicité<sup>11</sup>. Les réactions ne se sont pas fait attendre. Un certain nombre provenait d'organisations où les pauvres ont la parole, disant qu'il y avait un minimum de respect de la personne humaine à avoir : la STIB donne l'impression de s'attaquer plus aux pauvres qu'à la pauvreté. Mais très vite, tant côté francophone que du côté néerlandophone, « l'analyse » a été « *C'est à cause des Gitans qu'ils font ça* <sup>12</sup>... et les médias de relayer les accusations visant les Roms... Un slogan, bien en vue sur un mur en sortant de la station « Étangs Noirs » à Molenbeek-Saint-Jean aurait-il raison ? Il dit : « *Casse ton quotidien. Il y a trop d'étrangers dans le monde* ».

Comme l'ont signalé des associations de terrain, des acteurs impliqués dans cette réalité, ce qui se passe dans d'autres États (comme « l'évacuation » de la 'jungle' de Calais et le charter vers l'Afghanistan<sup>13</sup>, les convois de cars français vers la Roumanie<sup>14</sup>, ou l'expulsion de Tsiganes d'Allemagne vers le Kosovo<sup>15</sup>) n'est pas sans répercussion sur la Belgique. Certains s'y réfugient. D'autres craignent la « contagion » de ces actions à travers l'Europe. Le 30 octobre, un homme a été retrouvé mort à Calais dans un camion de palettes immatriculé en Slovaquie, conduit par un bosniaque en provenance de Belgique<sup>16</sup>.

### **Actions des autorités**

Outre la violence disproportionnée<sup>17</sup> de la réponse des États aux situations de « hors droits » (souvent mises en scène de surcroît pour des objectifs électoraux<sup>18</sup>), on se rend compte que les solutions "mises en places pour les pauvres" sont souvent appliquées aux personnes déplacées : demandes systématiques de la Dass en France pour le placement d'enfants<sup>19</sup>, soupes populaires, logements d'urgence, voire baraquements<sup>20</sup>... et des accords sont signés entre pays pour le "traitement des illégaux" qui vont à l'encontre des Droits de l'Homme (par exemple Italie / Libye avec les conséquences sur la "non assistance à personne en danger" en mer<sup>21</sup>,...). On observe aussi de fortes inégalités au niveau de la santé, au point qu'une publication titre : « sans-papiers, impossible de se faire soigner<sup>22</sup> ».

Le "droit" pour les personnes les plus fragiles semble devenu de plus en plus problématique (cf. critiques contre la Grèce, situations en France, prises de position en

<sup>10</sup>« Un cimetière aux portes de l'Europe », La Libre Belgique <http://www.lalibre.be/actu/international/article/535731/un-cimetiere-aux-portes-de-l-europe.html>

<sup>11</sup>« La Stib veut décourager la mendicité » Grégoire Comhaire La Libre Belgique 22/10/2009 <http://www.lalibre.be/actu/belgique/article/537580/la-stib-veut-decourager-la-mendicite.html>

<sup>12</sup>Le Soir, 21/10/2009

<sup>13</sup>Divers journaux

<sup>14</sup>Romeurope et Collectif 78-95

<sup>15</sup><http://www.7sur7.be> 14/10/2009

<sup>16</sup><http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2009/10/30/01011-20091030FILWWW00339-un-clandestin-retrouve-mort-a-calais.php>

<sup>17</sup>Cette disproportion était déjà dénoncée dès 1968 par Joseph Wresinski dans « La violence faite aux pauvres » <http://www.joseph-wresinski.org/De-la-violence.html>

<sup>18</sup>Il y a là une indécence et un mépris profond de la personne humaine et des Droits de l'Homme que d'utiliser la souffrance de ces personnes pour des visées électoralistes

<sup>19</sup>RESF France 10/10/2009

<sup>20</sup>Rapport Agence européenne des droits fondamentaux : Logement : difficultés et ségrégations pour les Roms. 20/10/2009 – En Belgique, il est question de « containers » ou de casernes pour loger les demandeurs d'asile.

<sup>21</sup>Divers articles, y compris au Magrheb.

<sup>22</sup>Syfia, 02/10/2009 voir <http://www.syfia.info/index.php5?view=articles>

Flandre). **Cela concerne tout autant les plus pauvres « nationaux » que les personnes pauvres parmi les populations déplacées.** Il y a là des dérives inquiétantes pour l'exercice des Droits de l'Homme sur l'ensemble des pays européens. Ces dérives sont telles qu'aux dernières élections européennes un parti tchèque d'extrême droite revendiquait « la solution finale », c'est-à-dire explicitement les chambres à gaz à travers toute l'Europe pour les Roms... sans que cela ne provoque de fortes réactions.

La décision d'une 'instruction' de régularisation en Belgique a certes apporté un apaisement que l'on ne connaît guère dans les pays limitrophes. Au moment où ces lignes sont rédigées, le processus de régularisation (prévu jusqu'au 15 décembre 2009) n'est pas terminé. Néanmoins plusieurs faits demandent réflexion.

- Des articles de presse rapportent la pression subie par médecins et dentistes pour l'obtention de certificats nécessaires pour compléter les dossiers de régularisation. La situation dans laquelle ont été mises ces personnes ne va-t-elle pas renforcer encore la xénophobie ?
- Les critères sont tels que certains des demandeurs ne pourront pas être régularisés. Que deviendront-ils ? Que deviendront les autres populations non visées par cette 'instruction', mais se trouvant dans les mêmes situations précaires tant administratives que sociales ?

### **Quelles perspectives ?**

Les questions posées par la situation de ces personnes « sans papiers » sont loin d'être prises en compte. Pourquoi les gouvernants nous entraînent-ils dans une "Europe-forteresse" ? Pourquoi construit-on politiquement "l'étranger comme un problème de société" ?... au point, en France, de prévoir des circulaires pour refouler des "étrangers avec papiers" ? Pourquoi "criminalise-t-on" à ce point les étrangers (en Europe comme ailleurs) et ceux qui cherchent à les aider (voir le « délit de solidarité » français mais aussi le récent rapport de la médiatrice sur l'enfermement des demandeurs d'asile) ? Qu'est-ce qui a fait que l'on a insensiblement glissé de la « lutte contre le terrorisme » à le « lutte contre l'étranger » ?

Catherine de Wenden en donne l'explication suivante : « *Le grand défi pour l'Europe se situe moins dans l'arrivée de nouveaux flux migratoires que dans le vivre ensemble avec les nouveaux arrivés, un objectif souvent négligé et difficilement admis. Cette nouvelle donne transforme la définition de la citoyenneté dans les pays européens : celle-ci devient de facto multiculturelle, parfois multiple car elle s'accommode du développement de la double nationalité, moins exclusivement liée aux États-nations d'accueil car elle peut inclure des allégeances plurielles. Elle inscrit la diversité au centre du paysage ethno-culturel européen, dans une Europe dont la population vieillit et où l'immigration deviendra le principal facteur de croissance de la population à partir de 2030. Pour l'instant, le décalage entre les mentalités et les réalités se traduit par la peur, l'insécurité, les discriminations, l'exclusion et, en retour, les violences et les radicalisations religieuses.*<sup>23</sup> »

Pour ce qui est des personnes déplacées à l'intérieur de l'Europe, l'Union Européenne a elle-même éludé la question des Roms en renonçant lors du dernier examen d'admission, à son exigence d'amélioration de leur sort et en préférant l'avantage économique de

---

<sup>23</sup>Le boom des migrations. Les débats de l'Obs. N° 2340, semaine du 10 septembre 2009  
<http://hebdo.nouvelobs.com/hebdo/parution/p2340/articles/a408388-.html>



l'intégration de plusieurs pays à l'Union à la modification fondamentale des conditions de vie des populations qui y vivent, fortement discriminées.

De la même façon pour les personnes déplacées qui atteignent l'Europe, des modifications (mineures) du traité de Dublin II (qui régit pour l'Europe le sort des réfugiés) sont proposés (par le Commissaire européen en charge de ce dossier<sup>24</sup>)... alors que la question de fond qui se pose est celle de l'identité européenne : les européens sont-ils prêts oui ou non à avancer vers une société multiculturelle ? La mondialisation, voulue et soutenue par le personnel politique et les entreprises, suppose la libre circulation des biens et des personnes. Au nom de quoi refuserait-on l'accès au bien-être et à la modernité à d'autres êtres humains, chez eux ou chez nous ?... A lire les informations et à observer les réactions, nous semblons aujourd'hui bien loin de l'article 1<sup>er</sup> de la Déclaration des Droits de l'Homme « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits.<sup>25</sup> » ! En ce sens, on peut espérer que les « Assises de l'Interculturalité<sup>26</sup> » ne soient pas un débat d'experts mais posent les jalons d'un vivre-ensemble qui aille jusqu'à ceux qui ont le plus difficile.

Heureusement, le tableau, comme toute réalité humaine, n'est ni complètement noir, ni complètement blanc. Ce que l'on ne retrouve guère dans les journaux, c'est l'expérience d'associations qui, depuis des années, travaillent à « l'intégration », à la participation de ces populations<sup>27</sup>. Parmi les très nombreux articles de presse, petites et grandes associations n'ont guère la parole... et pourtant, elles travaillent tous les jours à tenter d'améliorer la situation.

Par contre, de nombreux articles font apparaître une "résistance citoyenne", des gestes de solidarité... de personnes et groupes engagés parfois depuis longtemps. La presse belge rend cependant peu compte de ces personnes, mais on trouve de nombreux « portraits » de personnes engagées de tous âges et de tous milieux dans la presse étrangère, en particulier là où les actions contre les populations déplacées sont les plus dures. Cette "résistance citoyenne" est souvent libre vis-à-vis de structures, souvent jugées trop lourdes et lentes, mais elle peut être, entre autres en Belgique, associative. Ces gestes, mais aussi explicitement certains articles, posent la question de la « fraternité ». Non plus de la solidarité, mais de la fraternité, celle qui est affirmée dans la devise de la République Française. Ces "Sans-Papiers", populations déplacées sont-ils oui ou non, nos "frères humains" ? Et partant, les Droits de l'Homme ne doivent-ils pas s'appliquer intégralement ?

## **Conclusion (provisoire)**

Il n'est pas aisé, à travers la presse, d'avoir une idée correcte de la situation de ces populations. Les articles sont souvent événementiels, permettant rarement le recul. Par contre, ils font souvent écho aux attitudes de l'opinion publique, qu'il s'agisse de racisme ambiant ou de traitement « des pauvres ».

Mais aussi les diverses crises qui agitent nos sociétés, les bouleversements qu'elles créent tout autant que la mondialisation, les avis contradictoires qui s'affrontent, tout cela trouble la perception que nous pouvons avoir de la situation de ces populations déplacées.

---

<sup>24</sup>Diverses interviews de Jacques Barrot et « Asile : des règles communes pour une efficacité accrue.

<sup>25</sup><http://www.un.org/fr/documents/udhr/#a1>

<sup>26</sup><http://www.interculturalite.be/>

<sup>27</sup>Intermag propose une intéressante réflexion pour la Wallonie, à propos des Rroms [http://www.intermag.be/index.php?option=com\\_content&task=view&id=201&Itemid=41](http://www.intermag.be/index.php?option=com_content&task=view&id=201&Itemid=41)

Éditeur responsable :  
Régis De Muylder  
Av. Victor Jacobs, 12  
1040 – Bruxelles

Année 2009